

**UQÀM**  
**DÉPARTEMENT D'HISTOIRE**

**PLAN DE COURS HIS 4486**  
**La Première Guerre mondiale (1914-1918)**

Session: automne 2023  
Horaire: lundi de 14h à 17h

Professeur: Andrew Barros  
Bureau : A-6265  
Téléphone : 987-3000 poste 8463  
Disponibilité : mardi de 14h à 16h et sur rendez-vous  
Courrier électronique : Barros.Andrew@uqam.ca



**--- Moi aussi, j'ai une Femme et des Enfants ---**

**PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME ET OBJECTIFS**

Ce cours vise à familiariser l'étudiante et l'étudiant avec les grandes étapes de l'histoire de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Il a comme objectifs principaux :

- (i) de permettre l'acquisition d'une bonne connaissance des grandes étapes de la guerre et leur impact sur le développement du système international durant cette période ;

- (ii) d'offrir une initiation aux principales interprétations et courants de l'historiographie ;
- (iii) de permettre la familiarisation avec des sources dans le domaine (documents diplomatiques, mémoires, films).

## CONTENU DU COURS

Le cours se divise en trois grandes périodes. La première partie, qui couvre les origines de la guerre jusqu'à la fin de 1914, examine l'importance de la course aux armements, la formation des blocs, la force des nationalismes et l'impact de l'échec militaire de 1914 sur les participants. La deuxième phase, de 1915 à 1917, s'intéresse en particulier au concept de « guerre totale », surtout dans la mobilisation nationale des belligérants et la mondialisation du conflit, qui se développe pendant cette période. Enfin, la troisième partie du cours, de 1917 à 1920, se concentre sur l'analyse des crises nationales, surtout en France, en Allemagne, et en Russie et de ses effets sur la guerre, la conduite des négociations à Versailles, et l'image et la mémoire du conflit après 1918.

## FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours sera généralement donné sous forme magistrale, mais comprendra des discussions sur des documents diplomatiques et mémoires afin de faciliter leur utilisation dans le cours, les examens et le travail de synthèse.

## ÉVALUATION

Examen en classe	30%	<b>30 octobre</b>
Travail de synthèse	35%	<b>13 novembre</b>
Examen final	35%	<b>18 décembre</b>

## EXERCICES

1. Un examen en classe de 150 minutes. La première partie (30%) comprendra des questions d'identification de 6 (sur un choix potentiel de 10) personnages, traités, ou événements. En plus de l'identification (1 point), vous devrez donner la date (1 point) et offrir une courte explication de trois aspects de leur importance dans l'histoire de la Première Guerre mondiale (3 points). Dans la deuxième partie (35%) vous pourrez choisir une question sur deux. Les sujets seront spécifiques (par exemple: quel fut le rôle des avancées technologiques dans les origines immédiates de la Première Guerre mondiale (1904-1914) ?). Pour la troisième partie (35%) il faudra encore choisir une question sur deux. Cette fois, les thèmes seront plus généraux que dans la deuxième partie (par exemple: comparer l'importance du nationalisme en France et en Allemagne entre 1905 et 1916). Pour chaque question, il s'agira de répondre de façon cohérente et structurée, en prenant bien soin de mettre en évidence **une thèse** démontrant une bonne connaissance des textes utilisés dans le cours de même que l'historiographie.

2. Un travail de synthèse de 10 à 11 pages, dactylographié à double interligne. Pour l'élaboration de ce travail il faut se servir d'un minimum de :

- (i) deux sources (documents diplomatiques, mémoires, etc.) et

(ii) six études scientifiques (livres, colloques, ou articles) dont au moins un article. Il faut bien répondre à la question posée en présentant une réponse structurée autour **d'un argument** bien élaboré, organisé et qui démontre une bonne maîtrise des documents du cours et de l'historiographie.

La question pour le travail de synthèse :

Quel pays de la Première Guerre mondiale a eu la guerre la plus « totale » du conflit (1914-1919) ? Pourquoi ?

Le thème de travail peut consister en un autre sujet **choisi en accord avec le professeur avant le 18 septembre.**

La présentation des travaux doit se conformer aux normes du Département d'histoire, (voir le « Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire » disponible sur le site web du département ([https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/guide\\_1ercycle\\_version\\_finale\\_2021\\_03\\_16.pdf](https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/guide_1ercycle_version_finale_2021_03_16.pdf)).

Pour d'excellents conseils sur comment faire une recherche bibliographique en histoire voir Joseph-Claude Poulin en collaboration avec Donald Fyson, « Définir un sujet et se documenter en histoire » : [http://h-h.ca/?page\\_id=8](http://h-h.ca/?page_id=8).

Un plan de travail (une page) et bibliographie préliminaire (minimum deux sources et six études scientifiques) sont à remettre le **25 septembre**.

3. L'examen final sera du même format que le premier et d'une durée de 150 minutes. Pour la première partie (identifications), l'étudiante et l'étudiant auront la possibilité de répondre à cinq questions (identification, 1 point, l'année, 1 point et une courte explication de deux aspects de leur importance dans l'histoire de la Première Guerre mondiale, 2 points) parmi un choix de dix (20%). La deuxième (40%) et troisième parties (40%) consisteront des questions de même type que lors du premier examen. Il s'agira de bien répondre à chaque question posée avec **une thèse bien développée**, démontrant une bonne maîtrise des textes étudiés en cours de même que l'historiographie.

**QUALITÉ DU FRANÇAIS :** la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

#### **POLITIQUE DU RETARD POUR LES TROIS TRAVAUX**

4 points par jour ouvrable.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

### INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE (PLAGIAT)

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique :

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;

- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca).

## **LA POLITIQUE VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL**

### **La Politique no 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel.**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'usage de la force. **Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses** ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. **Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos** misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme**: Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme

une forme de sexisme. **Exemple** : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

## **LA POLITIQUE SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT**

**La Politique no 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement** : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. La Politique identifie les comportements suivants :

**Harcèlement psychologique** : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique / Un milieu de travail ou d'études néfaste

**Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscent / Affichage de photographies pornographiques

**Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

**Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

**Pour de plus amples informations** : vous référez à la Politique no16 et la Politique no 42.

### **Pour obtenir du soutien :**

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : [www.harcelement.uqam.ca](http://www.harcelement.uqam.ca)

- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110

Service de la prévention

## **EVALUATION DU PROFESSEUR EN LIGNE EN COURS**

Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette ([www.evaluation.uqam.ca](http://www.evaluation.uqam.ca)) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

## **MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS**

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

## **DOCUMENTATION ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES**

### **Guide pour les étudiantes et étudiants du 1<sup>er</sup> cycle :**

Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle..

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM ([Règlement n° 5](#)), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

### **Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs :**

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du [Règlement n° 8](#). Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

### **Politique n° 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :**

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles.

L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)

**Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :**

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : [situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca)
- En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

***COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES (pour les étudiant.e.s en enseignement)***

Niveau de sensibilisation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante établit un premier contact avec le comportement professionnel qui est attendu. Il ou elle est capable de le reconnaître à travers des opérations reliées à la pratique professionnelle, de comprendre la perspective dans laquelle il ou elle s'inscrit par rapport à la compétence concernée

Niveau de consolidation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante est capable de manifester le comportement professionnel attendu dans certaines circonstances, de façon adéquate et appropriée à la situation

Niveau de maîtrise par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante maîtrise le comportement professionnel attendu lorsque requis par la situation, et ce, de façon adéquate.



Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu	Éléments d'évaluation rattachés à la compétence
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</li> <li>- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</li> <li>- Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.</li> </ul>	Maîtrise	
<p>Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.</p>	<p>Conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;</li> </ul>	Maîtrise	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.</li> </ul>	Maîtrise	
<p>Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ;</li> <li>- Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ;</li> <li>- Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.</li> </ul>	<p>Maîtrise</p>	
---	-----------------	--

## CALENDRIER

### 11 septembre

**Présentation du cours : objectifs et description du cours, évaluation et bibliographie.  
Introduction à l'histoire de la Première Guerre mondiale.**

Jean-Jacques Becker, « L'évolution de l'historiographie de la Première Guerre mondiale », Revue historique des armées, 242 (2006) (M)

### 18 septembre

**Les origines de la Première Guerre mondiale (1890-1914).**

Georges-Henri Soutou, L'Europe de 1815 à nos jours (2009), ch. 5 (M)  
 Ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie (1914) (M)  
 Réponse de la Serbie (1914) (M)  
 Discours de Jean-Jaurès, 25 juillet 1914 (M)

### 25 septembre

**Plan de travail et bibliographie préliminaire à remettre.  
La guerre, 1914.**

Jean Jacques Becker et Gerd Krumeich, La Grande Guerre. Une Histoire Franco-Allemande (2012), ch. 4, 13  
 Manifeste des 93 (1914) (M)  
 Programme de septembre (1914) (M)  
 Romain Rolland, « Au-dessus de la mêlée », 15 septembre 1914 (M)

### 2 octobre

**Expansion et échec : Gallipoli, Verdun, et la Somme (1915-1916).**

François Cochet, La Grande Guerre (2018), ch. 3, 5 (M)

### 9 octobre

**Congé**

**16 octobre**

**Les crises de 1917 : épuisement, mutineries, révolutions et l'arrivée des États-Unis.**

John Horne (éd), A Companion to World War I (2010), ch. 5, 9, 32, 34 (B)  
André Loez, « Mots et cultures de l'indiscipline : les graffiti des mutins en 1917 », Genèses, no. 59 (2005), p. 25-46. (M)  
Prikaz numéro 1 (1917) (M)  
Georges Clemenceau, discours du 8 mars 1918 (M)

**La fin de la guerre et l'armistice (1918).**

Robert Paxton et Julie Hessler, L'Europe au XXe siècle (2011), ch. 5 (M)  
Woodrow Wilson, discours du 8 janvier 1918 (M)  
Erich Maria Remarque, À l'ouest rien de nouveau (1983), p. 19-25, 77-92, 122-129 (M).

**23 octobre**

**Semaine de lecture**

**30 octobre**

**EXAMEN** (150 minutes)

**6 novembre**

**En dehors de l'Europe : la guerre en Afrique et au Proche-Orient (1914-1918).**

John Horne (éd), A Companion to World War I (2010), ch. 7, 8, 33 (B)  
L'accord Sykes-Picot (1916) (M)  
La Mission Blaise Diagne (1918) (M)

**13 novembre**

**Travail de synthèse (avec plan de travail et bibliographie préliminaire) à remettre.  
Occupation et résistance (1914-1918).**

John Horne (éd), A Companion to World War I (2010), ch. 26, 30 (B)  
Annette Becker, « Le sort des femmes pendant l'occupation allemande du nord de la France », dans Évelyne Morin-Rotureau (éd), Combats de femmes 1914-1918. Les femmes, pilier de l'effort de guerre (2004), p. 151-171 (M)

**20 novembre**

**« Guerre totale » : la mobilisation des économies (1914-1918).**

John Horne (éd), A Companion to World War I (2010), ch. 15 (B)  
Jay Winter et Jean-Louis Robert, Capital Cities at War. Paris, London, Berlin 1914-1919 (2009), ch. 11 (M)

**27 novembre**

**« Guerre totale » : femmes, enfants et le « front domestique ».**

## Évaluation des enseignements.

Hew Strachan (éd), The Oxford Illustrated History of the First World War (2016), ch. 11. (M)

Laura Lee Downs, « Salaires et valeur du travail : l'entrée des femmes dans les industries mécaniques sous le sceau de l'inégalité en France et en Grande-Bretagne (1914-1920) », dans Travail, genre et sociétés, n° 15 (2006), p. 31-49. (M)

### « Guerre totale » : l'environnement

Tait Keller, « Aux marges écologiques de la belligérance. Vers une histoire environnementale globale de la Première Guerre mondiale », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2016/1, p. 65-86 (M) (lecture suggérée)

### 4 décembre

#### La paix : Versailles (1919)

Robert Paxton et Julie Hessler, L'Europe au XXe siècle (2011), ch. 6 (M)

George-Henri Soutou, « La Première Guerre mondiale : une rupture dans l'évolution de l'ordre européen », Politique étrangère, 63, 3, 2000, p. 841-853 (M)

Extraits, John Maynard Keynes, Les conséquences économiques de la paix (1919) (M)

### 11 décembre

#### La « Grande Guerre » dans l'après guerre

Omer Bartov et al, Les sociétés en guerre, 1911-1946 (2003), ch. 5, 6 (M)

### 18 décembre

**EXAMEN** (150 minutes)

## LECTURES OBLIGATOIRES

Les articles et livres disponibles sur Moodle (<http://www.moodle.uqam.ca/>) sont indiqués par (M), les articles et livres disponibles par le site web de la bibliothèque (<https://bibliotheques.uqam.ca>) sont indiqués par (B).

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles

On peut consulter un excellent site web pour trouver des références d'articles à l'adresse suivante du site web de la bibliothèque de l'UQAM :

[http://www.bibliotheques.uqam.ca/ressources/doc\\_elec/baseslis.html](http://www.bibliotheques.uqam.ca/ressources/doc_elec/baseslis.html) (Historical Abstracts)

L'UQÀM a aussi d'excellents services (CAIRN et JSTOR) pour télécharger des articles (voir la même adresse sur le site web de la bibliothèque de l'UQÀM). Il y a aussi le portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales ([www.persee.fr](http://www.persee.fr)).

Atlas historiques (disponibles à la bibliothèque de l'UQÀM)

Barracough, Geoffrey, Le Petit atlas de l'histoire mondiale (1984).

Kinder, Hermann et Werner Hilgemann, Atlas historique (2003).

#### Ouvrages généraux

Becker, Jean-Jacques, L'Europe dans la Grande Guerre (1996).

Becker, Jean-Jacques, Les Français dans la Grande Guerre (1980).

Becker, Jean-Jacques, La France en guerre 1914-1918; La grande mutation (1988).

Chickering, Roger, Imperial Germany and the Great War, 1914-1918 (2004).

Clark, Christopher, Les somnambules; Été 1914 : comment l'Europe à marché vers la guerre (2013)

Horne, John (éd), A Companion to World War I (2010).

Horne, John (éd), Vers la guerre totale : le tournant de 1914-1915 (2010).

Hobsbawm, Eric J., L'ère des Empires 1875-1914 (1989).

Joll, James, The Origins of the First World War (2<sup>e</sup> édition, 1992).

MacMillan, Margaret, Les artisans de la paix : Comment Lloyd George, Clemenceau, et Wilson ont redessiné la carte du monde (2006).

McNeill, William, La recherche de la puissance. Technique, force armée et société depuis l'an mil (1992).

Offenstadt, Nicolas, Les Fusillés pour l'exemple et la mémoire collective (1914-1999) (1999).

Prochasson, Christophe, Les intellectuels et la Première Guerre mondiale (1993).

Prost, Antoine, et Jay Winter, Penser la Grande Guerre; Un essai d'historiographie (2004).

Strachan, Hew, The First World War; Vol. I; To Arms (2001).

Strachan, Hew, La Première Guerre mondiale (2005).

Stevenson, David, Cataclysm; The First World War as Political Tragedy (2004).

Stevenson, David, With Our Backs to the Wall; Victory and Defeat in 1918 (2011).

Steiner, Zara, The Lights that Failed; European International History, 1919-1933 (2005).

Soutou, Georges-Henri, L'Europe de 1815 à nos jours (2007).

Watson, Alexander, Ring of Steel; Germany, and Austria-Hungary at War, 1914-1918 (2014).

Winter, Jay, (éd) La Première Guerre mondiale, (2013-2014), 3 tomes.

#### Documents diplomatiques

France, Ministère des Affaires Étrangères, Documents Diplomatiques Français (bibliothèque de l'UQÀM, publications gouvernementales).

Great Britain, Foreign Office, Documents on British Foreign Policy. (bibliothèque de l'UQÀM, publications gouvernementales).

Les procès-verbaux du cabinet et d'autres documents du gouvernement britannique (1915-1978) sont disponibles sur le site web du National Archives/Public Record Office :

<http://www.nationalarchives.gov.uk/cabinetpapers/>

United States, Department of State, Foreign Relations of the United States. (bibliothèque de l'UQÀM, publications gouvernementales).

**CERTAINS OUVRAGES SONT EN RÉSERVE À LA BIBLIOTHÈQUE CENTALE DE L'UQÀM**